

Les Fêtes de la rue Léon-Gambetta à Lille

Carmin les autorités présentes, nous citerons MM. Coolen, adjoint, représentant le maire de Lille; Nicolai, député du Nord; Hector Franchomme, conseiller municipal; Spilley, adjoint au maire de Lille; Vautrin, conseiller municipal; Jambou, Soubrier, artistes et membres du comité qui présida à l'élection de Miss Lille; Léonard, directeur des sociétés d'éducation physique; Marchand, Playas, directeur du Bureau de bienfaisance, etc...

Les premières présentations étant terminées, un joli cortège se déroula rue Léon-Gambetta. Après les cavaliers costumés de la Nouvelle-Aventure, on vit notamment le drapeau de l'Union des Commerçants de la rue Léon-Gambetta, les trompettes de l'Union Philanthropique Médicoline, la Fanfare municipale d'Hauvourdun, l'Harmonie municipale, les Lezennes, la Fanfare Ouvrière de Wattignies, l'Harmonie des Cheminots de Lille-Délivrance, la Fanfare « L'Avenir » de Loume, l'Harmonie « Sainte-Géline » de Wattignies, l'Harmonie « La Concordie » de Lesquin, la Fanfare « L'Avenir Musical » de Ronchin, puis les landaus des autorités, dont celui de M. Hector Franchomme qui conduisait lui-même de superbe cheval.

Terminant le cortège, venait « Miss Les 1930 » en un landau tout entouré de roses blanches et de lis. La jeune fille recut en outre de nombreux bouquets d'habitants du quartier, remerciement avec une grâce exquise.

Une fête de charité
Le Comité de l'Union des Commerçants de la rue Léon-Gambetta avait tenu à associer les pauvres gens du quartier aux activités inséparables. Par ses soins, à 17 h., sur la place de la Nouvelle-Aventure, fut organisé le marché de Wattignies, du côté de la rue Léon-Gambetta, une distribution de vêtements et de friandises eut lieu à trente enfants de familles nombreuses (15 garçons et 15 filles) désignés par l'administration du Bureau de bienfaisance.

Après, au haut de la tribune érigée à cette occasion, M. Coolen, adjoint aux fêtes avait présenté « Miss Lille » à la foule, qui acclama la petite « reine d'un jour » qui présentait à son admirateur.

Avec tendresse, embrassant chaque petit, très doucement, très simplement, en « petite maman » Miss Yvonne Dequid donna ensuite son lot à chacun des enfants qui furent très fiers de leurs parents. La façon affectueuse dont fut faite cette distribution fut fort remarquée du public, qui fit une ovation à Miss Lille, lorsque, toute souriante, elle se pencha pour la réception officielle au siège de l'Union.

La réception officielle
M. MAZARD, président, remercia d'abord l'administration municipale de sa sympathie, de même les élus du quartier, puis les autorités présentes et les amis de la rue Léon-Gambetta.

Il félicita ensuite « Miss Lille » d'être sortie triomphante du tournoi de beauté où elle se présentait entourée de couronnes très jolies. « Vous l'avez emporté, dit-il, par votre grâce et votre charme particulier ». M. Mazard offrit alors à Miss Yvonne Dequid un superbe cadeau. — La réponse à Miss Lille fut émise en quelques mots et révélait la bonté de cœur de Miss Lille : « Merci à tous, dit-elle — de la joie que vous m'avez procurée en me permettant de donner de bonnes choses aux petits enfants du quartier ».

Puis ensuite la parole M. COOLEN, qui au nom de la ville félicita les commerçants de la rue Léon-Gambetta, de l'organisation de leur fête, et félicita « Miss Lille » de sa victoire. MM. Nicolai, Spilley et Hector Franchomme, comme élus du quartier prononcèrent ensuite quelques mots dans le même sens. Des vins d'honneur terminèrent cette réception.

Fin de journée
La journée se termina joyeusement. A 18 h. 30, les « Carabiniers Lillois », ayant à leur tête M. Bicoire, président, étaient à Miss Lille et le Comité des Fêtes de la rue Léon-Gambetta. Des concerts eurent au jardin de la rue du Maître André, par la Symphonie Baggio, et par la Fanfare municipale d'Hauvourdun, place Rabouanne, par l'Harmonie Ste-Géline de Wattignies, et l'Harmonie des Cheminots de Lille-Délivrance, angle de la rue Meunier, par l'Harmonie « La Concordie » de Lesquin et la Fanfare Ouvrière de Wattignies, place de la Nouvelle-Aventure, enfin, par l'Avenir Musical, de Ronchin et la Fanfare municipale « L'Avenir de Loume ».

Inutile de décrire longuement combien la rue

Des bandits ont assassiné un chauffeur de taxi dans les environs de Paris

Dimanche vers 2 heures du matin, M. et Mme Baillon, qui tiennent au N° 144 du Quai de Pontoise à Joinville, un débit de boissons, furent réveillés en sursaut par des cris : « An secours ! », suivis d'un bruit de piétinement et d'appels inarticulés.

M. Chaignon s'hâta rapidement et ouvrit la porte. Sur le seuil, un individu, qui avait été attiré par les cris, un homme étalé couverte de sang et portant de nombreuses blessures.

Le malheureux fut relevé et transporté dans la salle de café où on lui prodigua les premiers soins. Il sembla et respira péniblement. Il portait une horrible blessure au cuir chevelu, par laquelle le sang coulait, poissant les cheveux.

Le commissaire trouva tout d'abord auprès du taxi, un journal mordu ensanglanté, encore enveloppé dans un journal portant la date du 17 mars. A la place où l'on avait retrouvé le malheureux, on voyait encore une large flaque de sang. Le sol piétiné attestait qu'il y avait eu lutte.

Sur le taxi, sur le marteau, sur un poteau télégraphique voisin, M. Tournai constata la présence de nombreuses empreintes digitales.

Le magistrat a pu interroger quelques peu le blessé, qui est dans un état grave, mais dont la vie ne paraît pas en danger. Il a été déclaré se nommer Fernand Pottier, 111, Avenue de la République, à Vincennes.

Il a ajouté qu'il avait chargé, le matin, vers 11 h. 30, à la gare du Nord, un train, dont il n'a pu donner le signalment, et qui avait donné, comme adresse, quai Follain, à Joinville.

L'interrogatoire n'a pu être poussé plus loin, en raison de la faiblesse du blessé. L'enquête a montré que le chauffeur Pottier avait été fouillé et dévalisé par ses agresseurs.

Un groupe de congressistes autour des dirigeants : Ringot, trésorier; Rinaise, secrétaire

L'assemblée générale de la Fédération des Sociétés de Mutualité du Pas-de-Calais s'est tenue, hier dimanche, à Arras

Dimanche, s'est tenue à Arras, l'assemblée générale de la Fédération des sociétés de mutualité du Pas-de-Calais.

Le département du Pas-de-Calais se classe un des premiers parmi ceux où les œuvres de mutualité sont le plus développées et le congrès qui s'ouvrit hier et où plus de 300 délégués, représentant plus de 50 sociétés, groupées près de 9.000 membres, le prouva.

Ce fut une belle journée où la belle œuvre mutualiste : « Un pour tous, tous pour Un », ne fut pas un vain mot.

L'ouverture du Congrès Dans la vaste salle des Beaux-Arts, trois cents délégués, venus de tous les coins du département, avaient répondu à l'appel de

Artois pour l'arrondissement d'Arras : MM. Hoel, secrétaire de l'Égalité de Vendrin-Vail; Dubuy, président de l'Humanité de Lestrin; Dupont, président de l'Union d'Aboulet et Taquin, secrétaire de la Fraternelle de Lille; pour l'arrondissement de Béthune : MM. de Sainte-Mareville, président de la Société des Citoyens Saint-Frères; Collette, président de l'Orphelin d'Espinois; Litancœur, président de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Berck; pour l'arrondissement de Montreuil et M. Menage, président de la Société de Secours Mutuels, d'Arras pour l'arrondissement de Saint-Pol.

Ont le mandat de MM. Légrand d'Arion, Delbecq de Bruay, Liéval de Boulogne, Merle de Calais, Perenty de Calais, Longue de Saint-Martin de Louche, Mailland de Longueueuse et Quénez de Calais qu renouvelés.

M. J. Mean Bassel, président de la Fédération, secrétaire; Ringot, trésorier; Rinaise, secrétaire

Leurs dévoués dirigeants s'adonnaient avec passion aux œuvres philanthropiques et mutualistes. Ils étaient venus avec les bannières de leur association et celles-ci formaient un magnifique décor sur les murs des inscriptions jouaient sur les velours grenats et verts.

Sur l'estrade avaient pris place MM. Jean Bassel, président de la Fédération mutualiste; Othéro et Turpiz, vice-présidents; Ritaine, secrétaire général; Ringot, trésorier; Caron, membre du Conseil d'administration de la Fédération. A ces dirigeants, qui sont l'honneur de la Fédération, vinrent se joindre MM. Laban, préfet de l'Ain, qui représentait M. Peytral, préfet du Pas-de-Calais; Georges Petit, président de la Fédération nationale de la mutualité; G. Degouty, président de l'Union des sociétés de secours mutuels du Nord; Lemelle, député du Pas-de-Calais, et Greber, adjoint au maire, représentant la municipalité.

Les congressistes furent gagnés par les convictions pleines de foi, de respect et de volonté du principe de cette création.

M. Georges Petit, prit ensuite la parole et aborda la question de la loi sur les assurances sociales. Il déclara que pour les assurances sociales, la comptabilité qui nécessitera un surcroît de travail et portant un nombre élevé de fonctionnaires, néanmoins, il se montra satisfait de la réduction à cinq catégories qui aura une repercussion heureuse dans le fonctionnement de la loi, il montra également que crainte que des fraudes qui seraient possibles dans l'assurance sociale ne soient évitées, le ministre en aura tenu compte pour les grandes modalités de paiement en espèces.

En terminant l'orateur déclara que tout le monde se devait de collaborer à cette œuvre de solidarité humaine que sont les assurances sociales.

La création d'une caisse chirurgicale départementale M. Bassel, président, fournit de judicieuses applications sur le projet de création de cette caisse destinée à la pécuniale situation résultant pour un mutualiste dans l'obligation de subir une opération chirurgicale. « Un casse comme il en existe dans d'autres unions, crée par conséquent, des sociétés de secours mutuels substituerait, déclara le Président, à la société de mutualité opérée, adhérente à la caisse, et prendrait à sa charge les dépenses occasionnées par une intervention chirurgicale ». L'émotion du Président fut très vive, et fut accompagnée par un projet important et l'assurance que seule une caisse départementale pouvait remplir ce rôle.

Les assurances sociales M. Georges Petit, prit ensuite la parole et aborda la question de la loi sur les assurances sociales. Il déclara que pour les assurances sociales, la comptabilité qui nécessitera un surcroît de travail et portant un nombre élevé de fonctionnaires, néanmoins, il se montra satisfait de la réduction à cinq catégories qui aura une repercussion heureuse dans le fonctionnement de la loi, il montra également que crainte que des fraudes qui seraient possibles dans l'assurance sociale ne soient évitées, le ministre en aura tenu compte pour les grandes modalités de paiement en espèces.

Trois victimes de l'explosion d'une grenade placée sur une armoire

M. Maurice Chiffrot, 21 ans, ouvrier maçon, demeurant au quartier de la Croix-Vidal, à Toulon, blanchissant sa chambre à coucher en compagnie de son ami, M. Alexandre Blanc, 25 ans, voulut déplacer une armoire, mais une grenade qui se trouvait sur le meuble tomba sur le parquet. En éclatant, l'engin atteignit au ventre et sur diverses parties du corps M. Chiffrot qui fut tué sur le coup, et deux très grièvement, M. Blanc et Mme Chiffrot, qui passait dans la chambre, a été atteinte au pied.



Une jeune femme se noya en voulant sauver sa fillelette

Une jeune mère, Mme Yvonne Leclère, âgée de 25 ans, en voulant sauver sa fille, Lilliane, âgée de trois ans, qui était tombée accidentellement dans le Lézard, près des abattoirs parisiens, s'est noyée, emportée par le courant. L'enfant, repêchée par un voisin, M. Cornu, qui put la retirer de l'eau à temps, reçut les soins du docteur Rouzeau et elle fut ramenée à la vie. Le cadavre de la mère n'a été retrouvé qu'après une heure de recherches.

Le vieux chef de gare volait des colis pour son amie

A la suite de vols commis dans des circonstances particulièrement mystérieuses, en gare de Brest, une surveillance avait été organisée. Les soupçons se portèrent sur le chef de gare, Victor Gaultier, ancien chef de gare à Brest-Montparnasse.

Dans la soirée de vendredi, Gaultier avait quitté Brest à destination de Paris. Il fut accosté à sa descente du train à la gare Montparnasse, par deux inspecteurs de la brigade mobile de Rennes, qui l'avaient suivi et conduits au commissariat spécial de la gare Montparnasse.

Une scission dans le Conseil municipal de Saint-Eloi-lez-Mines

On publie la dépêche suivante de Clermont-Ferrand : Depuis un certain temps, une division s'était produite au sein du Conseil municipal socialiste de Saint-Eloi-lez-Mines. A la suite de la mort du maire, M. Blanc, survenue les jours derniers, une réunion du Conseil municipal eut lieu à laquelle assistait M. Alexandre Varenne, député.

A la suite de cette réunion 12 conseillers municipaux décidèrent de donner leur démission, mais 11 conseillers restèrent de suivre leurs collègues.

La section socialiste de Saint-Eloi a chargé M. Alexandre Varenne de constituer une liste municipale et de prendre la direction des affaires communales.

La démission des 12 conseillers a été adressée au préfet du Puy-de-Dôme. La section socialiste est convoquée pour aujourd'hui à l'effet de statuer sur le refus des 11 conseillers dissidents.

NOUVELLE TENUE des marchands et généraux

Une circulaire ministérielle paraît au « Bulletin officiel », concernant la nouvelle tenue des officiers généraux.

En voici les principales caractéristiques : La grande tenue est en drap bleu foncé, elle comporte neuf boutons d'or portant deux, elle est croisée pour les généraux et un trou de boutons et de drapeaux pour les généraux.

Les pantalons et le col droit sont brodés de feutres de chenê et or. Les insignes du grade demeurent les mêmes : étoiles à cinq branches en argent massif. Les épaulettes sont en or, les galons en argent massif.



Des pèlerins tchécoslovaques ont visité les champs de bataille de l'Artois

Continuant la tradition, des pèlerins tchécoslovaques sont descendus à Arras, puis, ont visité les anciens champs de bataille de l'Artois et ont déposé des fleurs au pied du Monument élevé à la mémoire de volontaires tchécoslovaques tombés en terre française à la Targete, sur le territoire de Neuville-Saint-Vaast.

Le Congrès Fédéral de la Ligue des Droits de l'Homme à Lille

La Fédération du Nord de la Ligue des Droits de l'Homme a tenu, dimanche, son congrès annuel dans la salle du Conservatoire de Lille.

Il s'est tenu hier dans la salle du Conservatoire et on y traita les questions concernant la défense de la laïcité et l'organisation de l'enseignement.

Le rapport moral et le rapport financier ayant été approuvés, on a procédé ensuite à quelques observations, on a procédé ensuite à l'élection du Comité et à la désignation d'un délégué au Congrès National qui aura lieu à Biarritz les 7, 8 et 9 juin.

Puis, M. Hirsch a donné quelques précisions et a expliqué son rapport sur la défense de la laïcité et l'organisation de l'enseignement. Après discussion, à laquelle ont pris part le délégué au Comité central et plusieurs ligues, les conclusions des rapports préliminaires dans les « Cahiers » ont été approuvées avec quelques modifications.

Enfin, les vœux ci-après ont été émis :
1° En raison des dangers que l'exécution de la loi d'apprentissage, telle qu'elle est appliquée, fait courir à la laïcité et aussi pour ne pas créer de précédent en faveur de la proportionnelle scolaire, le Congrès demande que l'exécution de la loi d'apprentissage telle que la loi de 1925 sur cette matière soit modifiée en conséquence.

Le cortège de « No Piot » hier à Hirson

Hier des midi, on pouvait avec peine se frayer un chemin à travers les rues de Hirson. Aucun véhicule dans la ville, cependant; aux portes un service d'ordre sévère arrêta les autos et les routes ne tardent pas aux abords de la ville à se transformer en d'immenses garages en plein air.

La population est en fête. Elle a témoigné sa liesse en parant les édifices publics et les maisons de nuances de drapeaux, d'ortifannettes et de banderoles qui accentuent encore la note de gaieté.

Le cortège est parti à 15 h. de la Mairie. Pendant plusieurs heures, il se défilait dans la ville, suivant à son passage une admiration que l'on témoignait par des applaudissements répétés.

Le cortège est parti à 15 h. de la Mairie. Pendant plusieurs heures, il se défilait dans la ville, suivant à son passage une admiration que l'on témoignait par des applaudissements répétés.

Le cortège est parti à 15 h. de la Mairie. Pendant plusieurs heures, il se défilait dans la ville, suivant à son passage une admiration que l'on témoignait par des applaudissements répétés.